

**Association régionale
de patinage de vitesse du Québec
Région Ouest**



————— RÉGION OUEST

Association régionale
de patinage de vitesse
du Québec

Règlements de compétitions

Saison 2018-2019

Table des matières

Règlements de compétition.....	1
1. Niveau Initiation.....	1
1.1. Définition.....	1
1.2. Changement du niveau initiation à interrégional	1
1.3. Classements	1
1.4. Création du classement de la Région Ouest	1
2. Circuit Rencontre Sportive C’L FUN.....	1
2.1. Définition.....	1
2.2. Structure	2
2.3. Sélection.....	2
2.4. Nombre de compétition.....	2
2.5. Déroulement	2
2.6. Échauffement sur la Glace	2
3. Circuit Liliane-Lambert.....	2
3.1. Définition.....	2
3.2. Structure	2
3.3. Sélection.....	3
3.4. Les standards	3
3.5. Classification du Circuit Rencontre Sportive C’L Fun au circuit Liliane-Lambert	3
3.6. 3.6 Reclassification du circuit Liliane-Lambert au circuit Rencontre Sportive C’L Fun	3
3.7. Nombre de compétitions	3
3.8. Déroulement	4
4. Format des rencontres sportives C’L FUN.....	4
4.1. Formation des vagues	4
4.2. Formation des catégories	4
4.3. Résultats.....	4
4.4. Disqualifications.....	4
4.5. Rappel d’une course	4
4.6. Chronométrage	5
4.7. Système de départ	5
4.8. Certification des entraîneurs	5
4.9. Nombre de patineurs à la première ligne de départ	5
5. Format des compétitions Liliane-Lambert.....	5
5.1. Formation des vagues de qualification et demi-finale	5
5.2. Étapes.....	5
5.3. Format d’une catégorie.....	5
5.4. Formation des vagues pour les finales.....	6
5.5. Pointage	6
5.6. Disqualification	6
5.7. Rappel d’une course	6
5.8. Chronométrage	7
5.9. Système de départ	7
5.10. Départs.....	7
5.11. Certification des entraîneurs	7
5.12. Nombre de patineurs à la première ligne de départ	7
6. Comité organisateur.....	7
6.1. Sanctions.....	7
6.2. Coût d’inscription.....	8
6.3. Soutien financier pour les compétitions du calendrier de la région Ouest	8
6.4. Officiels	8

6.5.	Premiers Soins.....	9
6.6.	Échauffement.....	9
6.7.	Organisation.....	9
6.8.	Finances	9
6.9.	Publication de l’invitation	9
6.10.	Vérification des présences	9
6.11.	Réunion des entraîneurs.....	9
6.12.	Résultats.....	10
6.13.	Inscription aux compétitions.....	10
6.13.	Protêt	10
6.15.	Médailles.....	10
6.16.	Rubans de participation	10
6.17.	Désistement de l’organisation d’une compétition	10
7.	Calendrier.....	10
7.1.	Préparation du calendrier.....	10
7.2.	Attribution des compétitions.....	11
7.3.	Les Finales de fin de saison de la Région-Ouest.....	11
8.	Équipements.....	12
8.1.	Patins.....	12
8.2.	Casques	12
8.3.	Protection faciale	12
8.4.	Équipements	12
8.5.	Bonnets	12
9.	Remboursements de dépenses accordés aux officiels.....	12
	ANNEXE 1 : Standards d’accès au circuit Interrégional (Saison 2018-2019).....	13
	ANNEXE 2 : Standards d’exclusion des circuits initiation (Saison 2018-2019).....	13
	ANNEXE 3 : Distances réglementaires – Rencontre Sportive C l’fun.....	13
	ANNEXE 4 : Distances réglementaires – Circuit Liliane-Lambert.....	13
	ANNEXE 5 : Catégories d’âge – Patinage courte piste SAISON 2018-2019.....	14
	ANNEXE 6 : Accès Liliane-Lambert.....	14
	ANNEXE 7A : Standards d’accès au circuit Liliane-Lambert -.....	14
	ANNEXE 7B : Standards d’accès au groupe régulier pour les nouveaux patineurs du Circuit Liliane-Lambert -.....	14
	ANNEXE 8 : Standards d’accès aux rencontres sportives C L’FUN -.....	15
	ANNEXE 9A : Secteurs du réseau Liliane-Lambert et Finales des Rencontre sportive C’L Fun.....	15
	ANNEXE 9B : Secteurs du réseau Rencontre sportive C’L Fun.....	15
	ANNEXE 10 : Définition des standards de temps.....	16
10.1.	Standards d’accès au circuit Interrégional.....	16
10.2.	Standards d’accès au circuit Liliane-Lambert.....	16
10.3.	Standards d’accès aux rencontres sportives C’L FUN	16

ASSOCIATION DU PATINAGE DE VITESSE DU QUÉBEC – RÉGION OUEST

Règlements de compétition

NOTE: Dans le cas où les situations ne seraient pas prévues dans cette section des règlements, ceux de la Fédération du patinage de vitesse du Québec sont en vigueur.

1. Niveau Initiation

1.1. Définition

Un patineur de niveau initiation participe à des compétitions de ce niveau. Il est inscrit auprès de PVC dans la catégorie « Participant et/ou Introduction » selon la terminologie de PVC et FPVQ.

1.2. Changement du niveau initiation à interrégional

Pour accéder au niveau Interrégional au cours de la saison, le patineur doit avoir atteint le standard de ce niveau dans la distance requise en compétition de niveau initiation. (Voir annexe 1) Une exception est à noter : celle où le patineur de catégorie benjamin 2e année qui réalise le standard cadet de niveau interrégional au cours de la saison. Ce patineur peut être admis directement au niveau interrégional la saison suivante, s'il le désire avec l'accord de son entraîneur. Un formulaire doit être complété à cet effet et envoyé au bureau de la FPVQ.

1.3. Classements

Un classement des patineurs est réalisé en calculant la somme des meilleurs temps obtenus sur les deux distances réglementaires lors des compétitions des circuits Initiations de l'ARPVQ-RO.

Les temps des autres distances seront aussi disponibles sur le site de la région ouest

1.4. Création du classement de la Région Ouest

En début de saison un nouveau classement pour le circuit Liliane-Lambert et le circuit Rencontre Sportive C'L Fun est réalisé en fonction des résultats de l'année précédente en considérant le mouvement des patineurs d'une catégorie à une autre et la reclassification des patineurs du niveau Interrégional au niveau Initiation.

2. Circuit Rencontre Sportive C'L FUN

2.1. Définition

Les patineurs du circuit Rencontre Sportive C'L Fun participent à des compétitions régionales. Ils sont inscrits auprès de FPVQ dans la catégorie « Participant et/ou Introduction » selon la terminologie PVC et FPVQ.

2.2. Structure

L'Association Régionale du Patinage de Vitesse du Québec Région Ouest est divisée en trois secteurs. Selon le calendrier, des ajustements de secteurs pourraient être envisagés si deux clubs du même secteur se voient octroyer une compétition.

Les secteurs seront publiés définitivement en date du 15 septembre par le CE de la région Ouest. Une base de répartition est présentée lors de la L'AGA de la région et sera affichée sur le site de la région Ouest. Elle sera aussi publiée en annexe de la réglementation (voir annexe 9B)

2.3. Sélection

2.3.1. Les patineurs retenus dans ce circuit sont de catégorie Minimale à Benjamin. De plus, ils ne font pas partie du circuit Liliane-Lambert. Ils doivent obligatoirement patiner dans le secteur de leur club d'affiliation. Les patineurs de catégorie Novice 2^e année seront admis à partir de la 2^e compétition de la saison.

2.3.2. Doivent accéder au circuit Liliane-Lambert, tous les patineurs de la catégorie Minimale et Benjamin qui auront obtenu les temps de passage lors d'une même Cl'Fun (voir annexe 7) des distances requises selon l'annexe

2.4 Nombre de compétition

Un minimum de deux (2) Rencontres Sportives durant la saison. Ce calendrier est composé de compétitions à une fréquence maximale d'une par mois et ce, du mois de novembre jusqu'au mois de février.

2.5 Déroulement

Les Rencontres Sportives se déroulent sur une demi-journée. La durée idéale est de 4 heures. Cinq à six courses sont au programme pour chaque catégorie selon le nombre d'inscription. Les distances retenues pour le classement général annuel sont toujours au programme. Voir l'annexe 4 pour connaître les distances au programme.

2.6 Échauffement sur la Glace

Aucun échauffement sur la glace ne sera requis.

3. Circuit Liliane-Lambert

3.1 Définition

Les patineurs de circuit Liliane-Lambert participent à des compétitions régionales. Ils sont inscrits auprès de FPVQ dans la catégorie « PARTICIPANT et/ou INTRODUCTION » selon la terminologie PVC et FPVQ.

3.2 Structure

L'Association Régionale du Patinage de Vitesse de la Région Ouest est divisée en deux secteurs. Selon le calendrier des ajustements de secteurs pourrait être envisagé si deux clubs du même secteur se voient octroyer une compétition.

Les secteurs seront publiés définitivement en date du 15 septembre par le CE de la région Ouest. Une base de répartition est présentée lors de la L'AGA de la région et sera affichée sur le site de la région Ouest.

Elle sera aussi publiée en annexe de la réglementation actuelle ([voir annexe 9A](#))

3.3 Sélection

Avec les Minimes 2^e année, les patineurs retenus sur ce circuit sont de catégories Benjamin à Juvénile et n'ont pas été sélectionnés dans le niveau interrégional. De plus, ils font partie des classements du circuit Liliane-Lambert et sont exclus du circuit Rencontre Sportive C'L Fun.

- a) Les patineurs de catégorie Cadet et Juvénile ainsi que **les patineurs de catégorie Minime 2^e année ayant réussi les temps Benjamin lors d'une même Cl'Fun** sont admis directement à Finale régionale Liliane-Lambert. Ils ne seront pas admis aux Finales RO-Cl'Fun.
- b) **Les minimes 2^e années** qui ont réussi leur standard Benjamin **lors d'une des 2 finales de Rencontres Sportive CL'FUN** de fin de saison passeront au niveau Liliane-Lambert dès le début de la prochaine saison. Ils ne seront pas admis à la Finale RO Liliane-Lambert de la saison courante.

3.4 Les standards

3.4.1. Un patineur du réseau initiation (selon FPVQ et PVC) qui a atteint les standards requis pour accéder au niveau Interrégional lors de deux (2) compétitions du circuit Liliane-Lambert sera exclu du circuit. Toutefois, il n'est pas obligatoire d'attendre que le patineur ait atteint deux (2) fois les standards requis, il peut dès la première fois accéder au niveau Interrégional. (Voir Annexe 1). La région acceptera tout patineur rétrogradé par la fédération suite à un changement de niveau.

3.4.2. Un patineur qui réalise un temps inférieur de 4 % au standard du circuit Interrégional de sa catégorie est exclu du circuit Liliane-Lambert. (Voir Annexe 2)

3.5 Classification du Circuit Rencontre Sportive C'L Fun au circuit Liliane-Lambert

La classification au circuit Liliane-Lambert est possible pour un ancien patineur qui n'a pas patiné ou fait une compétition l'année précédente sur présentation de preuves par son entraîneur à l'effet qu'il satisfait les critères du circuit. Pour ce faire, l'entraîneur doit soumettre par écrit à l'ARPVQ RO, les temps réalisés lors des compétitions ou des entraînements appuyant cette demande.

3.6 Reclassification du circuit Liliane-Lambert au circuit Rencontre Sportive C'L Fun

La reclassification du circuit Liliane-Lambert au circuit Rencontre Sportive C'L Fun est possible pour un patineur sur présentation de preuves par son entraîneur à l'effet qu'il ne rencontre pas les critères. Pour ce faire, l'entraîneur doit soumettre par écrit à l'ARPVQ RO, les temps réalisés lors des compétitions ou des entraînements appuyant cette demande.

3.7 Nombre de compétitions

Un minimum de trois (3) compétitions durant la saison. Ce calendrier est composé de compétitions à une fréquence maximale d'une par mois, et ce, du mois d'octobre jusqu'au mois de mars.

3.8 Dérroulement

Les compétitions se déroulent sur une journée. La durée idéale est de 7 heures incluant le dîner. Un minimum de trois (3) distances sont au programme pour chaque catégorie. Les distances retenues pour le classement général annuel sont toujours au programme. Lors de la troisième distance, les patineurs passeront directement à la finale si nécessaire. Voir l'Annexe 4 pour connaître les distances.

4. Format des rencontres sportives C'L FUN

4.1 Formation des vagues

La composition des vagues est faite avant chaque rencontre et reste identique tout au long de la rencontre. La composition des vagues est sous la responsabilité du responsable du circuit. Celui-ci prépare la composition des vagues selon les critères suivants :

- a) Temps du classement de l'ARPVQ-RO en cours de saison.
- b) Pour la première rencontre de la saison et dans le cas d'un nouveau patineur, le club a la responsabilité de faire parvenir les temps requis. Le temps pour la première compétition devrait être pris lors d'une compétition maison d'initiation à la course.
- c) Les temps requis sont, le meilleur temps au 250 m pour toutes les catégories.
- d) Il est formellement interdit à tout organisateur de modifier la base de données du programme de compétition, cette responsabilité revient au compilateur principal.

4.2 Formation des catégories

Le format des catégories est basé sur les critères suivants :

- Catégorie A : Les patineurs Novice 2^e année et Minime (vagues mixtes)
- Catégorie B : Les patineurs Benjamin (vagues mixtes).

4.3 Résultats

Les résultats sont compilés sur le logiciel de la FPVQ ou sur une autre application. Les résultats seront affichés durant ou à la fin de la compétition et principalement pour le bénéfice des entraîneurs.

4.4 Disqualifications

Aucune disqualification ne sera appelée pour un problème d'équipement ou un faux départ. Dans le cas d'un problème d'équipement, le patineur fautif ainsi que tous les patineurs de sa vague devront quitter la patinoire ou corriger le problème sur le champ. Ils pourront reprendre leur course lorsque l'officiel l'indiquera. Les autres disqualifications de course seront à la discrétion des officiels mais un simple avertissement devrait suffire à ce niveau, à la discrétion de l'arbitre en chef.

4.5 Rappel d'une course

Si une course est rappelée suite à une blessure, le patineur pour qui l'on rappelle la course ne peut la recommencer.

4.6 Chronométrage

Le système de chronométrage manuel sera utilisé.

4.7 Système de départ

Un sifflet sera utilisé pour signaler le départ.

4.8 Certification des entraîneurs

Aucune certification n'est requise.

4.9 Nombre de patineurs à la première ligne de départ

Novice 2e année, Minime et Benjamin : Maximum de 5 patineurs à la ligne pour toutes les distances

5. Format des compétitions Liliane-Lambert

5.1 Formation des vagues de qualification et demi-finale

Les vagues de la première distance sont formées **selon un temps récent** fourni par son club ou selon le classement de l'année en cours préalable à la compétition. Pour les autres courses de qualification, le cumulatif des points de la compétition en cours est utilisé.

La répartition des patineurs s'effectue en serpent, comme illustré dans le tableau ci-dessous :

A	B	C	D
1	2	3	4
8	7	4	5
9	10	11	12

5.2 Étapes

Les qualifications mènent directement aux finales en appliquant le principe des premières positions plus les meilleurs temps des positions suivantes.

5.3 Format d'une catégorie

Le format d'une catégorie comportera un maximum de 25 patineurs. Dans le cas où il y aura plus de 25 inscriptions dans une catégorie, des catégories supplémentaires seront créées. Le nombre de patineurs par sous-catégorie sera à la discrétion du compilateur de la compétition, sur la base du classement des patineurs de cette catégorie.

Les patineurs Cadet débutants seront regroupés dans un même groupe. Les patineurs Juvénile débutants seront regroupés dans un même groupe. Un temps de passage sera déterminé par le conseil exécutif et publié au mois de septembre pour le passage au groupe régulier de la même catégorie. (Voir annexe 7). Une demande de dérogation peut être demandée au CE de la région, 3 semaines avant une compétition pour tout ancien patineur de vitesse qui serait de retour dans notre sport ou tout patineur de roller qui se joindrait à notre sport. Pour ce faire, l'entraîneur doit soumettre par écrit à l'ARPVQ RO, les temps réalisés lors des compétitions ou des entraînements appuyant cette demande.

5.4 Formation des vagues pour les finales

La finale A regroupe les patineurs ayant obtenu les premières places dans les épreuves de qualification avec la possibilité d'y ajouter le ou les meilleurs participants (selon les temps). Les égalités ne sont pas départagées.

Pour les vagues subséquentes, les patineurs sont classés à l'aide des temps des patineurs, en décroissant (du plus rapide au plus lent).

Un patineur ne patine jamais seul lors d'une finale. Cependant, il lui est permis de patiner dans la dernière finale et de prendre place sur la deuxième ligne de départ. S'il est impossible de le jumeler avec d'autres catégories du même sexe; il sera alors automatiquement classé le dernier de cette finale.

Lorsqu'il y a six (6) patineurs inscrits dans une catégorie, pour les courtes distances, le nombre maximum de patineurs par vague au départ est de quatre (4).

Lorsqu'il y a sept (7) patineurs inscrits dans une catégorie, pour toutes les distances, le nombre maximum de patineurs par vague au départ est de cinq (5).

En cas d'abandon en cours de compétition, les 2 paragraphes précédents peuvent s'appliquer. La décision finale revient au compilateur et à l'officiel en chef.

5.5 Pointage

Tout patineur qui se qualifie pour une finale s'assure le minimum de points de cette finale. Les points sont attribués selon le tableau suivant:

POINTS EN FINALE

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	1000	9	196	17	37	25	14	33	6
2	816	10	160	18	30	26	13	34	5
3	666	11	130	19	24	27	12	35	4
4	543	12	106	20	19	28	11	36	3
5	443	13	86	21	18	29	10	37	2
6	362	14	70	22	17	30	9	38	1
7	295	15	57	23	16	31	8	Suivants	1
8	241	16	46	24	15	32	7		

5.6 Disqualification

En cas de disqualification, aucun point n'est accordé si l'officiel juge un comportement non sportif ou une mauvaise conduite. Pour toute autre disqualification, le patineur se voit attribuer les points de la dernière place de la course, mais placé avant le ou les patineurs qui n'a ou n'ont pas pris le départ.

5.7 Rappel d'une course

Si une course est rappelée suite à une blessure, le patineur pour qui l'on rappelle la course ne peut la recommencer.

L'officiel peut accorder un repos aux athlètes si plus de la moitié de la distance a été parcourue. Par contre, si moins de la moitié de la distance a été parcourue, il revient à la discrétion de l'officiel d'accorder un repos ou non.

5.8 Chronométrage

Le système de chronométrage manuel sera utilisé pour toutes les compétitions.

5.9 Système de départ

Les systèmes de départ (beeper) seront utilisés pour toutes les compétitions si disponibles.

5.10 Départs

Lorsque l'officiel de départ ordonne « à la ligne », les compétiteurs doivent se placer à la ligne de départ. Les patineurs doivent se tenir droit sans bouger, les patins dans la position de départ, jusqu'à ce que l'officiel de départ ordonne « Prêt », après quoi, ils assument la position de départ et gardent cette position de départ jusqu'au signal de départ. Dans le cas d'un faux départ ou d'un rappel de course, les patineurs doivent retourner à la ligne de départ en position et attendre les directives de l'officiel de départ. Suite à 2 faux départs attribués au même patineur, ce patineur sera déplacé derrière les autres patineurs afin de ne pas nuire au départ de ceux-ci.

5.11 Certification des entraîneurs

Aucune certification n'est requise

5.12 Nombre de patineurs à la première ligne de départ

Benjamin		Cadet		Juvénile et +		Nouveau Cadet et Juvénile	
Distance	Nombr e	Distanc e	Nombr e	Distanc e	Nombr e	Distanc e	Nombr e
200m	5	200m	5	200m	5	200m	5
400m	5	400m	5	400m	5	400m	5
500m	5	800m	6	800m	6	500m	5
800m (2 ^e année)	6						

La norme de base est de 5 patineurs à la ligne sur une courte distance et de 6 patineurs à la ligne sur une longue distance. Une proposition adoptée par le CA de la région, en début de saison 2012-2013 pourrait venir clarifier si certaines distances n'étaient pas clairement définies par ce règlement.

6. Comité organisateur

6.1 Sanctions

Une demande de sanction doit être faite en s'adressant à la FPVQ en utilisant la fiche appropriée et en complétant l'information requise. La demande de sanction doit être effectuée pour toutes les compétitions des Circuits Initiations.

6.2 Coût d'inscription

6.2.1 Les frais d'inscription par patineur pour s'inscrire à une compétition du Circuit Liliane-Lambert est de 25\$ dû, exigible et non remboursable. Le club organisateur recevra 13 \$ par participant (« quote-part ») et l'ARPVQ-RO gardera 12 \$ par participant. L'ARPVQ-RO s'engage à remettre une avance aux organisateurs correspondant au minimum requis. Le coût d'inscription pour les compétitions est fixé à l'assemblée générale annuelle.

6.2.2 Les frais d'inscription par patineur pour s'inscrire à une Rencontre Sportive C'L Fun est de 20 \$ dû, exigible et non remboursable. Le club organisateur recevra 10 \$ par participant (« quote-part ») et l'ARPVQ-RO gardera 10 \$ par participant. L'ARPVQ-RO s'engage à remettre une avance aux organisateurs correspondant au minimum requis. Le coût d'inscription pour les compétitions est fixé à l'assemblée générale annuelle.

6.2.3 Toutes demandes d'ajout de patineurs après la date limite seront majorées au double du tarif d'inscription. Toutes les demandes d'ajout 5 jours avant l'événement seront refusées, peu importe la raison.

6.3 Soutien financier pour les compétitions du calendrier de la région Ouest.

6.3.1 Location de glace: Liliane-Lambert : Les clubs qui ont à payer leur glace lors d'une compétition pourront être remboursés jusqu'à concurrence de 8 heures de leur coût \$ sur présentation d'une facture de la ville concernée ou tout document pertinent.

Rencontre Sportive C'L Fun: Les clubs qui ont à payer leur glace lors d'une compétition pourront être remboursés jusqu'à concurrence de 5 heures de leur coût \$ sur présentation d'une facture de la ville concernée ou tout document pertinent.

Pour la finale Liliane-Lambert un maximum de 14 heures est admissible et pour les finales des Rencontres Sportives C'L FUN un maximum de 7 heures est admissible à un remboursement.

6.3.2. Nombre d'inscriptions garanti: L'ARPVQ-RO garantit au club organisateur un minimum de 65 inscriptions lors d'une Rencontre Sportive C'L Fun. Une somme équivalente à la « quote-part » du club organisateur multiplié par le nombre des inscriptions manquantes sera remise à titre compensatoire. Le même principe s'applique pour les compétitions du circuit Liliane-Lambert, mais avec une garantie de 90 participants.

Lors de la finale Régionale, le nombre de patineurs garanti est de 180 participants; lors des finales Rencontres sportives C'L FUN, le nombre de patineurs garanti est de 90 participants.

6.4 Officiels

a) **Liliane-Lambert :**

Les officiels majeurs (arbitres et officiels de départ) sont nommés par le vice-président des officiels de l'ARPVQ-RO selon son programme d'assignation des officiels. L'officiel en chef se doit de remplir un rapport de compétition dans les 15 jours après l'événement et l'acheminer au Vice-président aux compétitions et au Vice-président des officiels de l'ARPVQ-RO. (Voir règlement 9.0 au sujet des officiels page 16)

b) **Rencontre Sportive C'L Fun:**

Un officiel majeur (arbitre ou officiel de départ) est nommé par le vice-président des officiels de l'ARPVQ-RO selon son programme d'assignation des officiels. Le club organisateur devra fournir 2 bénévoles comme officiels dont 1 bénévole pour la gestion de l'entrée et de la sortie sur la glace. L'officiel de la compétition se doit de remplir un rapport de compétition

dans les 15 jours après l'évènement et l'acheminer au Vice-président aux compétitions et au Vice-président des officiels de l'ARPVQ-RO. (Voir règlement 9.0 au sujet des officiels page 16)

Le coordonnateur d'une compétition doit aussi compléter un rapport et l'envoyer au responsable courte piste de la FPVQ

6.5 Premiers Soins

Pour toutes les Rencontre Sportive C'L Fun et Liliane-Lambert, les clubs hôtes doivent utiliser les services des premiers soins désignés par l'ARPVQ-RO, Les frais de services des premiers soins sont intégralement défrayés par l'ARPVQ-RO et le paiement sera effectué directement au fournisseur du service par l'ARPVQ-RO. Pour les Rencontre Sportive C'L Fun, le comité organisateur doit assigner une personne compétente en soutien.

6.6 Échauffement

Lors des échauffements prévus des patineurs, une personne ayant une formation de premiers soins sera près de la glace pour vérifier le bon déroulement de l'exercice et voir à la sécurité des jeunes.

6.7 Organisation

Le club ou le comité organisateur d'une compétition sanctionnée doit organiser la compétition selon les règlements de l'ARPVQ-RO et la FPVQ.

6.8 Finances

Le club ou le comité organisateur d'une compétition sanctionnée accepte toutes les charges financières découlant de l'organisation.

6.9 Publication de l'invitation

Le VP aux compétitions fait parvenir au président du club organisateur un modèle d'Invitation et demande la confirmation du nom du coordonnateur 45 jours avant la compétition.

Dans un délai de 30 jours avant la compétition, le coordonnateur de l'évènement doit faire parvenir au VP des compétitions l'invitation officielle. Le VP aux compétitions doit alors faire parvenir l'invitation à tous les clubs, à l'officiel en chef et au CE de la région. Si un horaire est indiqué sur l'invitation, celui-ci devra être respecté à la lettre.

6.10 Vérification des présences

L'entraîneur ou une autre personne désignée par le club participant doit faire la vérification de ses patineurs.

Le coût d'inscription d'un patineur qui ne se présente pas à une compétition après s'être inscrit, n'est pas remboursé et est exigible si non payé.

6.11 Réunion des entraîneurs

Avant le début d'une compétition, une réunion regroupant les entraîneurs doit être tenue sous la direction conjointe du coordonnateur et de l'officiel en chef de la compétition. L'officiel de départs en chef et les assistants peuvent participer à cette réunion.

6.12 Résultats

Les résultats des compétitions seront publiés sur le site de la région, dans les 72 heures qui suivent la fin de la compétition.

6.13 Inscription aux compétitions

- a) Les inscriptions des patineurs d'un club doivent être parvenues sur le formulaire prescrit, dûment rempli au responsable de la compétition (coordonnateur et compilateur selon la lettre d'invitation) dans un minimum de dix (10) jours avant le début de la compétition.
- b) Pour les patineurs accédant au circuit Liliane-Lambert suite à une compétition tenue la fin de semaine précédant la compétition visée, la date limite d'inscription du mardi doit être respectée.
- c) Le paiement et le défaut de paiement des inscriptions sont assujettis à l'article 9 des règlements généraux.
- d) Le montant payable à l'ARPVQ-RO sera calculé selon le nombre d'inscriptions reçues par le coordonnateur et/ou le compilateur de la région et non selon le nombre de participants présents.

6.14 Protêt

- a) **Liliane-Lambert** : Un dépôt de 10 \$ est exigé pour loger un protêt écrit. Le dépôt sera retourné au demandeur seulement si le protêt est accueilli. Le dépôt est retourné à l'ARPVQ-RO dans le cas d'un rejet.
- b) **Rencontre Sportive C'Le Fun**: aucun protêt ne sera accepté.

6.15 Médailles

- a) **Liliane-Lambert** : Des médailles sont remises aux quatre (4) premiers de chaque catégorie au classement général par points. Les achats des médailles d'or, d'argent et de bronze sont la responsabilité du club organisateur. Les achats des médailles de Fer sont la responsabilité de l'ARPVQ-RO. La Région-Ouest ne commande aucune médaille de club.
- b) **Rencontre Sportive C'L Fun**: Aucune médaille ne doit être remise.

6.16 Rubans de participation

- a) **Liliane-Lambert** : Des rubans de participation sont remis à tous les patineurs présents. L'achat des rubans est sous la responsabilité de l'ARPVQ-RO.
- b) **Rencontre Sportive C'L Fun** : Des rubans de participation sont remis à tous les patineurs présents. L'achat des rubans est sous la responsabilité de l'ARPVQ-RO.

6.17 Désistement de l'organisation d'une compétition

Un club se désistant sans raison majeure, après avoir accepté l'organisation d'une compétition sanctionnée est passible d'une amende de 125 \$.

7. Calendrier

7.1 Préparation du calendrier

Un calendrier temporaire de dates de compétitions doit être préparé et envoyé au club avant le 10 janvier. Le calendrier indique les dates selon le modèle de l'année en cours.

7.2 Attribution des compétitions

7.2.1 Les clubs sont invités à faire leur demande en utilisant le formulaire approprié et en complétant les informations requises. La demande d'attribution doit être effectuée entre le 1^{er} février et le 31 mars. Les clubs voulant demander plus d'une compétition doivent indiquer clairement l'ordre de préférence dans l'octroi de leurs compétitions.

7.2.2 Les noms et dates sont compilés par ordre de réception chronologique. Dans l'éventualité où deux clubs demanderaient l'attribution d'une même compétition, la priorité serait accordée au club n'ayant pas de tarification d'heure de glace ou celui ayant la tarification la moins élevée et ce peu importe la chronologie de réception des demandes.

7.2.3 Afin d'éviter tout conflit de date, la priorité est donnée aux clubs de la ARPVQ-RO qui ont déjà proposé leur candidature dans les conditions prévues dans l'article (7.2.1) et (7.2.2) ci-haut mentionnées. Les formulaires d'attributions sont compilés et, s'il n'y a aucun conflit d'horaire et qu'il y a moins de demande que de compétitions à combler, les demandes seront consenties. Advenant le cas où il y ait plus de demandes que de compétitions disponibles, les demandes simples et les demandes pour une première compétition auront priorité. Par la suite, les demandes pour une deuxième compétition par un même club auront priorité sur les demandes pour une troisième compétition et ainsi de suite jusqu'à l'octroi de toutes les compétitions au calendrier. S'il y a un conflit d'horaire, en collaboration, avec le responsable des compétitions et les coordonnateurs des clubs concernés, un changement de date devra être examiné.

7.2.4 Un projet de calendrier est publié à l'assemblée générale annuelle de l'ARPVQ-RO. Des modifications mineures pourraient être apportées, suite à l'assemblée générale annuelle de la FPVQ.

7.2.5 Aucun club n'est assuré de la date finale de sa compétition tant et aussi longtemps que les démarches ci-haut-mentionnées, n'ont pas été effectuées.

7.3 Les Finales de fin de saison de la Région-Ouest

7.3.1 Finale Régionale (Liliane-Lambert) : Cette finale réunissant les deux secteurs du réseau Liliane-Lambert aura lieu à la fin de février ou début mars selon le calendrier de la région et de la province. Le règlement 3.3 régit les invitations à cette finale. NB : le règlement 6.2.3 s'applique aussi pour les FRO-LL.

Les frais d'inscription par patineur pour la finale Régionale Liliane-Lambert est de 27 \$ dû, exigible et non remboursable. Le club organisateur recevra 15 \$ par participant et l'ARPVQ-RO gardera 12 \$ par participant. L'ARPVQ-RO s'engage à remettre une avance aux organisateurs correspondant au minimum requis. Le coût d'inscription pour les compétitions est fixé à l'assemblée générale annuelle.

7.3.2 Finales de Rencontres Sportives C'L FUN : Les secteurs seront identiques au réseau Liliane-Lambert selon les deux (2) clubs organisateurs choisis.

Les frais d'inscription par patineur pour l'une ou l'autre des deux finales Rencontre sportives est de 25\$ dû, exigible et non remboursable. Le club organisateur recevra 13 \$ par participant et l'ARPVQ-RO gardera 12 \$ par participant. L'ARPVQ-RO s'engage à remettre une avance aux organisateurs correspondant au minimum requis. Le coût d'inscription pour les compétitions est fixé à l'assemblée générale annuelle. NB : le règlement 6.2.3 s'applique aussi pour les FRO-C'Fun.

8. Équipements

8.1 Patins

Les patins à longues lames sont obligatoires pour toutes les catégories des circuits initiation.

8.2 Casques

Le casque protecteur de patinage de vitesse ou le casque protecteur de hockey seront obligatoires pour tous les patineurs.

Toute personne incluant les officiels majeurs œuvrant sur la patinoire doit obligatoirement porter un casque dans le cadre d'une compétition courte piste.

8.3 Protection faciale

Des lunettes sportives ou de protection avec des verres clairs sans aucune teinte ou une visière complète claire sans aucune teinte, seront obligatoires pour tous les patineurs. Les lunettes devront être retenues avec une bande élastique.

Le port de la grille est défendu, la visière complète vitrée étant acceptée.

8.4 Équipements

Une protection minimale est décrite dans les règlements de sécurité de la FPVQ, de même que dans les règlements de PVC. L'officiel en chef de la rencontre en assure l'application. L'officiel doit accepter des cônes réglementaires de couleurs vives lorsqu'il y a présence d'un patineur semi-voyant sur la glace et que la demande d'utilisation est faite avant le début de la compétition.

Les tubes/bas résistant aux coupures et couvrant le tendon d'Achille sont obligatoires pour tous. Ils doivent être ajustés et installés de façon à couvrir visiblement le haut du patin.

8.5 Bonnets

Liliane-Lambert : Un bonnet est remis à tous les patineurs à l'appel. Le patineur doit garder le bonnet durant toute la course jusqu'à la sortie de la patinoire.

Rencontre Sportive C'L Fun: Les bonnets seront remis aux responsables de chaque club à la table des inscriptions. Les patineurs conserveront le bonnet tout au long de la compétition. Les bonnets seront recueillis à la sortie de la patinoire lors de leur dernière course.

Un bonnet non retourné après la Rencontre sportive **sera facturé au taux de 20 \$ au club du patineur**, et/ou s'il est non attribué à un patineur lors de la Rencontre sportive, il sera facturé au club hôte de celle-ci.

FRO-Liliane-Lambert et FRO-CI'Fun : Un bonnet est remis à tous les patineurs à l'appel. Le patineur doit garder le bonnet durant toute la course jusqu'à la sortie de la patinoire.

9.0 Remboursements de dépenses accordées aux officiels.

Un montant sera octroyé aux officiels lorsqu'ils sont appelés à se déplacer lors de divers événements. Ce montant sera déterminé en fonction de la « *Politique de remboursement des dépenses des arbitres et des officiels de départ* ».

Il y aura la possibilité d'y apporter des modifications durant l'année.

ANNEXE 1 : Standards d'accès au circuit Interrégional (Saison 2018-2019)

CATÉGORIES	DISTANCES	TEMPS FÉMININ	TEMPS MASCULIN
Cadet, Juvénile	400 mètres	50 : 00	49 : 50
	plus 800 mètres	1: 43 :00	1: 42 :00

Selon les directives de la FPVQ.

ANNEXE 2 : Standards d'exclusion des circuits initiation (Saison 2018-2019)

CATÉGORIES	DISTANCES	TEMPS FÉMININ	TEMPS MASCULIN
Cadet, Juvénile	400 mètres	48 : 00	47 : 52
	et/ou 800 mètres	1:38 :90	1: 37 :90

Selon les directives de la FPVQ et notre réglementation (calcul de 4% des temps de l'annexe 1)

ANNEXE 3 : Distances réglementaires – Rencontre Sportive C l'fun

CATÉGORIES	1 ^{ère} course	2 ^e course	3 ^e course	4 ^e course	5 ^e course
Toutes Catégories	250 mètres	Habilité	250 mètres	100 mètres	100mètres

Le meilleur temps des deux distances 100m et 250m sera retenu pour le classement.

ANNEXE 4 : Distances réglementaires – Circuit Liliane-Lambert

CATÉGORIES	1 ^{ère} Distance	2 ^e Distance	3 ^e Distance
Benjamin, Minime 2 ^e année (finale)	400 mètres	200 mètres	500 mètres
Cadet	400 mètres	800 mètres	200 mètres
Juvénile	400 mètres	800 mètres	200 mètres
Cadet Nouveau	400 mètres	200 mètres	500 mètres
Juvénile Nouveau	400 mètres	200 mètres	500 mètres

Légende (Annexes 3 et 4)

ANNEXE 5 : Catégories d'âge – Patinage courte piste SAISON 2018-2019

La catégorie d'un patineur est déterminée selon son âge au 1er juillet de la saison en cours.

Ancienne nomenclature	Catégorie d'âge	Critères d'âge	
		Au 1 ^{er} juillet de la saison en cours.	
NOVICE 2 ^e année	5 ans		
MINIME 1 ^e année	6 ans		
MINIME 2 ^e année	7 ans		
BENJAMIN 1 ^e année	8 ans		
BENJAMIN 2 ^e année	9 ans		
CADET 1 ^e année	10 ans		
CADET 2 ^e année	11 ans		
JUVÉNILE 1 ^e année	12 ans		
JUVÉNILE 2 ^e année	13 ans		

ANNEXE 6

Tous les patineurs minime 2^e année et benjamin qui font les standards de l'annexe 7a lors d'une même Rencontre sportive C'LFun sont automatiquement éligibles au réseau Liliane-Lambert.

ANNEXE 7A : Standards d'accès au circuit Liliane-Lambert - Saison 2018-2019

CATÉGORIE	DISTANCES	TEMPS FÉMININ	TEMPS MASCULIN
Minime et Benjamin	100 m + 250 m	1:00,00	0 :56.00

le patineur doit obligatoirement avoir fait l'épreuve d'habiletés.

ANNEXE 7B : Standards d'accès au groupe régulier pour les nouveaux patineurs du Circuit Liliane-Lambert - Saison 2018-2019

CATÉGORIES	DISTANCES	TEMPS FÉMININ	TEMPS MASCULIN
Cadet, Juvénile	400 m	1 :05.00	1 :03 :00

ANNEXE 8 : Standards d'accès aux rencontres sportives C L'FUN - Saison 2018-2019

CATÉGORIES	DISTANCES	TEMPS FÉMININ	TEMPS MASCULIN
Novice 2 ^e année, minime, benjamin	250 m	1 : 10 : 00	1 : 10 : 00

ANNEXE 9A : Secteurs du réseau Liliane-Lambert et Finales des Rencontre sportive C'L Fun

Secteur A	Secteur B
<ul style="list-style-type: none"> • Chateauguay • Dollard des Ormeaux • Lasalle • Longueuil • Montréal Centre Sud • Montréal-Nord • Montréal St-Michel • Pointes aux Trembles • Sainte-Julie • Lanaudière 	<ul style="list-style-type: none"> • Trois-Lacs • Laval Centre • Laval Fabreville • Laval St-François • Laval Ste-Dorothée • Montréal Ahuntsic • Montréal Gadbois • Mirabel, Rosemère • Saint-Jérôme • St-Constant • Gatineau

ANNEXE 9B : Secteurs du réseau Rencontre sportive C'L Fun

Secteur A	Secteur B	Secteur C
<ul style="list-style-type: none"> • Lanaudière, • Laval Centre, • Laval Fabreville, • Laval St-François, • Laval Ste Dorothée, • Montréal Ahuntsic • Rosemère 	<ul style="list-style-type: none"> • Dollard des Ormeaux • Chateauguay • Lasalle • Montréal Gadbois • Mirabel • Saint-Jérôme • Trois Lacs • Gatineau • St-Constant 	<ul style="list-style-type: none"> • Longueuil • Montréal Centre Sud • Montréal Nord • Montréal St-Michel • Pointes aux Trembles • Sainte-Julie

ANNEXE 10 : Définition des standards de temps

10.1 Standards d'accès au circuit Interrégional

Ce standard est défini par la FPVQ et revu à chaque saison

10.2 Standards d'accès au circuit Liliane-Lambert

Ce standard est défini par la Région-Ouest et revu à chaque saison.

10.3 Standards d'accès aux rencontres sportives C'L FUN

Ce standard est défini par la Région-Ouest et revu à chaque saison.

Note : Les standards 10.2 et 10.3 sont sujets à révision, les suggestions des nombreux experts en la matière sont souhaitées et voulues en prévision de la prochaine saison.